

Compte rendu Conseil d'école (2)

13/02/17

Personnes présentes :

Commission scolaire : Mr Jean-Michel Vorger, Mme Julie Pont, Mme Erika Vorger, Mme Annie Rellier
Parents : Montmayeur Fabien, Labarbarie Florent, Cadeau Sonia, Delplace Aurélie
Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Julie Gauche, Alicia Jacquot (TR), Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Monique Hotte, Myriam Blanchard, Yves Garcia, Begoña Orecchioni
DDEN : Mme Françoise Roux- Mollard

Excusés : Hamelet Séverine, Allègre Ludwina, Nadine Rellier, Fabienne Bouvier

1 – Vie de l'école : Sécurité, Ski-Snow, Raquettes à neige, Classe de découverte...

1 – 1 – Sécurité :

Le 12 décembre 2016, une réunion sur la Sécurité dans les écoles, s'est tenue à la Communauté de Communes « Cœur de Tarentaise » à Moutiers afin de parler du PPMS et des Alertes Attentats.

Les directeurs(trices) d'établissement ainsi que les maires étaient invités.

Mme Begue, gendarme délégué référente scolaire sur Moutiers et Bozel et correspondante sûreté menait la réunion.

Elle était appuyée par

- Mr Crussière : ancien gendarme, qui a un rôle de conseiller auprès du recteur,
- Mme Fillon : ancienne chef d'établissement, qui fait partie de l'élite mobile sécurité,
- Mr Veinard : chef pompier de la circonscription

Après un tour de table pour savoir ce qui avait été mis en place, depuis le début d'année, dans les différents établissements, pour faire face aux attentats... il en ressort que chacun a fait comme il a pu, avec des contraintes de budget et de temps.

Pour autant, la Cellule Sécurité du Rectorat préconise :

- 99 % de confinement !
- 1 % d'évacuation dans le cas où les élèves sont dans la cour de récréation, mais tenter de rejoindre l'établissement dans le primaire.
- d'installer une alarme sonore si possible uniformisée au niveau national.
- de ne pas transmettre aux familles les dates des exercices « alerte attentat » (pour éviter que les familles radicalisées, existantes sur le territoire, puissent plus facilement passer à l'acte).
- de permettre à chaque élève d'acquérir des réflexes.

Pour aider les communes à financer de telles installations, la préfecture peut être sollicitée grâce au fond interministériel, à hauteur de 20 %.

Le Maire souligne le caractère non obligatoire d'une telle installation. Nous continuerons donc d'utiliser les portables et les talkies-walkies pour signaler et gérer une alerte attentat au sein de l'école.

Mme Bègue, viendra, d'ici la fin d'année, sur notre école pour vérifier nos choix et nous aider à optimiser nos solutions.

Une nouvelle réunion à destination des chefs d'établissement sera organisée en mai 2017. Mr Yves Gracia sera informé dès réception de l'invitation afin d'y participer.

1 – 2 – Ski-Snowboard :

Les séances ont été organisées la semaine du 23 janvier, tous les après-midi, de 13h30 à 15h30.

Du ski alpin a été proposé à tous les élèves de CP-CE1 + aux élèves de CE2-CM2 n'ayant pas atteint le niveau étoile d'or.

Pour les élèves de CE2-CM2 ayant déjà l'étoile d'or, du snowboard a été proposé.

Il y avait 2 groupes de snowboard et 5 groupes de ski alpin.

Après nous être assurées qu'aucun surcoût ne soit facturé aux familles, le matériel de snowboard a gracieusement été prêté par les magasins de sport de la station. Nous tenions à remercier : Murat Sport, La Trace, Le Névé et Sport 2000, Ski Set.

Nous avons eu de la chance au niveau du temps et de l'enneigement. Tout le monde : élèves, enseignants et accompagnateurs est satisfait. Grâce à cette nouvelle activité il y a eu moins de problème de comportement et une belle progression sur 4 après-midi.

Nous renouvellerons donc cette organisation l'an prochain.

Par contre, nous tenions à faire remarquer, que cette année plusieurs couacs ont eu lieu : mauvais matériel et équipement, oubli de matériel et d'équipement + demandes particulières de certaines familles...

Or, il n'est pas possible de gérer les cas particuliers lorsque 50 enfants sortent !

Nous attendons donc, l'an prochain, de la part des familles, plus d'attention au matériel... afin d'éviter des pertes de temps et d'énergie inutiles et que chacun se soucie davantage du groupe !

Pour autant, nous tenons à remercier les parents accompagnateurs ainsi que ceux qui se sont libérés pour venir donner un coup de pouce au départ de Pierrafort comme à l'arrivée.

De même nous remercions l'ESF de Valmorel pour les moniteurs mis à notre disposition : Alexis, Jérémy, Hugo, Thibault, Florian, Lucas et Alicia.

Pour l'utilisation d'un Valmobus (navette de la commune) pour l'an prochain, la mairie se renseigne au niveau de la capacité des véhicules et de la faisabilité.

1 – 3 – Raquettes à neige :

Les séances ont démarré tous les jeudis matin, depuis le 2 février. Il y a déjà eu 3 sorties d'effectuées. Il restera 2 sorties les 23 et 30 mars. Les élèves partent de l'école.

Ils utilisent les 29 paires de raquettes de la Circonscription de Moutiers et nous louons du matériel pour les 3-4 adultes accompagnateurs auprès de l'Association La Vardache de Bonneval.

Si le manque de neige se fait sentir, un Valmobus pourra, cette année encore, monter les élèves à l'Aigle Blanc. C'est vers Erika Vorger qu'il faudra se tourner.

1 – 4 – Classe de découverte :

Rappel :

- 27 élèves (toute la classe de CE2-CM) sont concernés.
- Le Centre du Cosse se situe au Grau d'Agde.
- Le séjour se déroulera du dimanche 11 juin (départ tôt le matin de l'école) au vendredi 16 juin (retour en soirée à l'école).
- Le coût global s'élève à 12 150€, à partager entre la mairie, l'APE et les parents.
- L'ASCD (Association des Classes de Découvertes) a permis de réduire le coût des transports et a déjà fourni le programme qui a été validé par l'enseignante.

A ce jour, le devis a été signé et validé par nos soins. Un premier acompte de 300€ a déjà été versé par l'APE. Un deuxième acompte de 1 500€ devra être versé avant le 10 mars. Le solde de 10 350€ sera à régler dans les deux semaines après la fin du séjour. C'est l'APE qui centralise les paiements. Tous les règlements se font à l'ordre de l'ASCD.

Le coût à régler pour chaque famille devrait être communiqué à la rentrée des vacances de février. Il sera possible d'échelonner le règlement.

1 – 5 – Périscolaire :

Garderie :

Il y a une moyenne de 40 enfants / semaine le matin et 60 enfants / semaine le soir.

Pour pallier la hausse des effectifs, Mr Yves Garcia est appelé en renfort le mardi soir (jour où les effectifs sont les plus élevés ; jusqu'à 25 élèves).

La garderie est davantage utilisée durant la saison d'hiver, en raison des contraintes des familles travaillant sur la station.

Il faut espérer que les effectifs, après le printemps, redescendront. Il est demandé aux familles de veiller à utiliser la garderie par réelle nécessité et non pour faire plaisir à son enfant. En effet, la garderie est victime de son succès : jeux, activités variées, bonne ambiance...

Cantine :

Il est rappelé qu'aucun régime alimentaire particulier (végétarien, végétalien) ne sera mis en place.

Seul les régimes alimentaires accompagnés d'une justification médicale et faisant l'objet d'un PAI (allergie...) seront suivis. Les demandes non fondées sont donc rejetées.

Car :

La projection de films dans le petit car a entraîné des remarques-questionnements de la part de familles :

- pleurs d'enfants qui ne voulaient plus descendre,
- intérêt réel d'une telle activité ?

Il est rappelé que le chauffeur est responsable de son bus et peut proposer une projection si cela n'engendre pas de problème de comportement des enfants. Les parents sont aussi en droit de s'interroger sur la pertinence d'une telle activité sur un trajet court. Le personnel municipal qui accompagne peut aussi juger du caractère opportun ou non.

En cas de problème, par exemple : immobilisation du car (chaînage, panne...) la projection semble plus adapté afin d'occuper les enfants et de les garder calmes.

Atsem :

Rien à signaler.

2 – Dépenses exceptionnelles : mobilier, aménagement classe

2 – 1 – Matériel informatique :

- Le vidéoprojecteur de la classe des CE2-CM ne fonctionne plus. Il faut absolument en changer pour la rentrée des vacances de février.
Team Info (société informatique d'Aigueblanche) a fait une proposition de devis à hauteur de 700€. Il leur a été demandé de faire une nouvelle proposition pour un coût moins élevé. Cette société n'a pu à ce jour proposer moins cher.
Mr Ledanois Samuel, conseiller municipal, a, de son côté, fait des propositions qui semblent plus intéressantes. La mairie donne son accord de principe pour permettre la continuité des apprentissages dans la classe de Mme Serratrice.
- Une prise CPL devrait être installée dans la salle du réfectoire pour permettre à l'équipe de cantine d'avoir accès à internet de façon fluide. Team Info doit venir tester une telle prise et nous faire une proposition.
- L'imprimante donne, depuis l'an dernier, des signes de faiblesse. Il y a déjà 2 ans que le scanner ne fonctionne plus. Cette année, les impressions couleur ne sont plus de bonne qualité. Nous sommes obligées de passer par la mairie pour avoir des copies couleur.
Deux possibilités à examiner :
 - modifier le contrat du photocopieur, loué à la société Myosotis, pour un nouveau photocopieur qui aurait toutes les fonctions : scanner, couleur...
 - racheter une imprimante équivalente, multifonction.On laisse le soin à la mairie (cf. Mr Ledanois) de voir quelle solution est la meilleure au niveau fonctionnalité, coût...

2 – 2 - Mobilier :

En raison des nouveaux cycles (cycle 1 = maternelle ; cycle 2 = CP-CE1-CE2 ; cycle 3 = CM1-CM2-6ème), l'équipe enseignante mettra en place des décloisonnements pour la rentrée 2017-2018. Les CE2 seront donc amenés à travailler dans la classe de CP-CE1 quelques heures par semaine. Le mobilier sur l'école étant insuffisant (suite aux hausses d'effectifs...), il a été demandé de racheter des bureaux et des chaises. Coût évalué : 1 186 € TTC (Bureaux + casiers, 10 places : 777,60€ ; 12 Chaises 408,40€). Dans un premier temps et en attendant d'affiner l'organisation, nous n'achèterons que les chaises. Après avoir fait un comparatif, des devis de trois fournisseurs retenus (UGAP, Manutan Collectivités et Net Collectivités), seront transmis à la mairie pour accord.

2 – 3 – Aménagement classe CP-CE1 :

Comme évoqué lors de précédents Conseils d'école, nous souhaiterions qu'un système de tableau interactif soit installé dans la classe de CP-CE1. Ceci rendrait les apprentissages plus stimulants et vivants et faciliterait le travail collectif.
L'expérience positive de la classe de CE2-CM appuie cette demande.
Pour autant, nous souhaiterions un autre type de matériel : un VPI et non un TBI. Ceci a un coût moins élevé et nous pourrions utiliser le tableau blanc actuellement présent dans la classe de CP-CE1...
Le coût global reste important : environ 2 500€ qui seront affinés grâce aux différents devis demandés.
Ce coût comprend : le vidéoprojecteur interactif, des enceintes, des prises adaptées et un petit ordinateur portable dédié.
Par contre, pour limiter le coût, l'installation pourrait être effectuée par les employés communaux. Fixation du vidéoprojecteur, déplacement des luminaires au dessus du tableau, réorganisation des tableaux de la classe, mise en place des différents branchements électriques...
Les devis seront transmis à la mairie d'ici la fin mars et nous attendrons son accord. Nous la laissons voir avec les employés communaux si l'installation peut être de leur ressort.
Il n'est pas certain que ce soit validé pour la rentrée 2017-2018.

3 – TAP :

Un point sur les TAP a été fait avec Yves Garcia dans le cadre d'un comité de pilotage et pour renouveler le PEDT (Projet Éducatif Territorial) pour 2017-2020.

Il en ressort :

- 83,5 % d'élèves participent.
- Le vendredi après-midi, même s'il n'allège pas la semaine des élèves (comme le prévoyait la réforme des rythmes), reste la solution la meilleure pour proposer des activités de qualité. Les TAP se feront donc à nouveau le vendredi après-midi.
- La participation de bénévoles, issus des familles, permet de réduire les effectifs des groupes et de proposer un coût faible.
- Il est difficile de pallier aux absences des intervenants.

- L'encadrement des maternelles reste difficile. Mme gauche, enseignante, renouvelle sa proposition d'aider les intervenants à trouver des activités adaptées.
- La majorité des familles est contente des activités proposées.

Une synthèse plus détaillée sera transmise aux familles.

4 – Questions diverses :

Travaux :

Effectués :

- Petites réparations courantes.

A faire :

- Portail : souffre de l'ouverture et de la fermeture pour l'entrée des cars. Impossible de baisser le loquet dans le sol. Trou obturé. Ce sera vu pendant les vacances de février par les services techniques de Mr Genet.
- Chasse d'eau cassée dans les toilettes des garçons. Un toilette condamné. Ce sera réparé durant les vacances de février...
- Compost à réparer.
- Aménagement terrain de rugby. La Commission scolaire en a rediscuté en Conseil Municipal. Il se pourrait que les jeux qui occupent le terrain de sport soient déplacés Cela libérerait une zone suffisamment grande pour permettre la pratique du Rugby. Ces travaux (déplacement des jeux + ré-engazonnage) seront peut-être effectués au printemps, si le temps le permet. Mr Pétex est au courant. Les Cycles 3 pourront peut-être participer à la rencontre rugby (3 juillet à confirmer) qui rassemble les écoles du secteur.

Remerciements :

- Merci à l'APE pour le goûter de Noël.
- Merci à la Mairie pour la séance de cinéma offerte aux élèves.
- Merci aux parents qui répondent aux sollicitations des enseignantes pour encadrer, accompagner les différentes activités.

La séance a été levé à 19h50